

Bulletin de la Société impériale zoologique d'acclimatation, numéro d'avril 1858.

Pharmaceutical Journal and transactions, numéro de mai 1858.

L'Institut, mai 1858, deux numéros.

M. de Schœnefeld, au nom de la Commission chargée d'organiser le voyage à Strasbourg (1), fait connaître à la Société les réductions de prix accordées pour ce voyage par les Compagnies de chemins de fer, et donne lecture de la circulaire qui va être adressée à ce sujet à tous les membres de la Société.

M. Eug. Fournier donne lecture de l'extrait suivant d'une lettre qui lui a été adressée par M. Maurice Bonnet :

Paris, 25 mai 1858.

..... En retournant le 21 mai à Villiers, je viens de trouver plusieurs plantes intéressantes à ajouter à la florule exotique de cette curieuse localité. Ce sont les *Spiræa Reevesiana* et *chamædryfolia*, l'*Acer macrophyllum* qui est planté au bord de plusieurs allées, et quelques plantes indigènes, rares ailleurs, qui se sont vulgarisées dans cet endroit, telles que l'*Anchusa sempervirens* et le *Geranium pyrenaicum*.

M. Gris fait à la Société la communication suivante :

NOTE SUR LA ROSE VERTE, par M. Arthur GRIS.

M. Brongniart ayant eu la bonté de me remettre, il y a quelques jours, une fleur de la variété monstrueuse du *Rosa diversifolia*, chez lequel M. Alphonse Lavallée a déjà indiqué la transformation des organes en feuilles, dans une intéressante notice publiée par l'*Horticulteur français* en 1856; je demande à la Société la permission de lui soumettre les premiers résultats d'un examen peut-être un peu rapide, mais sur lequel je me propose de revenir bientôt d'une manière plus complète.

Les idées justes que la science possède aujourd'hui sur la nature morphologique, sur la structure des étamines et des pistils, et que nous devons à de longues et patientes recherches d'anatomie et d'organogénie, acquièrent un degré d'évidence pour ainsi dire palpable, lorsqu'on jette seulement un coup d'œil sur la curieuse organisation de la Rose verte.

Les sépales de la fleur en question ont, à peu de chose près, la forme et la structure de ceux des autres Roses. Les internes ne présentent point d'ap-

(1) Cette Commission, nommée par le Conseil dans sa séance du 9 avril dernier, se compose de MM. Chatin, Eug. Fournier, J. Gay, le comte Jaubert et de Schœnefeld.

pendices foliacés, l'intermédiaire porte un ou deux petits filets verts sur un de ses côtés, les deux externes présentent un appendice foliacé de chaque côté.

Les cinq pétales sont parfaitement verts, dentés, finement ciliés, obovales et se terminent insensiblement en une sorte d'onglet.

Arrêtons-nous un peu sur l'androcée, dont M. Brongniart a déjà constaté la structure curieuse, dans cette leçon de son cours au Muséum qu'il a consacrée à l'étude des monstruosité végétales. Il est représenté par un ensemble de feuilles dont la forme et la structure excessivement variées nous conduisent, par des passages presque insensibles, d'une étamine presque parfaite à une feuille staminale verte. Nous allons décrire les faits en allant de l'extérieur à l'intérieur, de manière à voir le passage de la feuille staminale à l'étamine. L'onglet de ces feuilles staminales, d'abord assez large et assez court et qui les fait ressembler aux pétales verts dont je viens de parler, s'allonge, se rétrécit, pâlit peu à peu à mesure que le limbe se réduisant de plus en plus se transforme en anthère. Comment se développent les loges de l'anthère? Ici, sur le limbe d'une feuille staminale et à sa partie moyenne, on aperçoit un petit mamelon d'apparence glanduleuse; là, les bords du limbe se sont assez profondément modifiés: ils se sont épaissis et forment comme deux bourrelets, tandis qu'à la partie moyenne du limbe s'étendent deux autres renflements de longueur variable.

Les renflements dont je viens de parler, tant ceux des bords de la feuille que ceux de sa partie moyenne, sont parfois si semblables et placés avec tant de symétrie que, partant à peu de distance du sommet plus ou moins atrophié du limbe, ils forment deux lobes longitudinaux parallèles formés chacun de deux loges et constituent ainsi une anthère à quatre loges. Si on ouvre l'un de ces renflements avec la pointe d'une aiguille, on s'assure aisément qu'il renferme une fine poussière jaunâtre. — Si on le soumet à l'examen microscopique, on voit qu'une cavité creusée dans l'épaisseur du tissu cellulaire de la feuille staminale renferme des grains de pollen libres, plus ou moins ovoïdes, présentant ordinairement deux plis, finement granuleux et analogues aux grains de pollen contenus dans les anthères normales des espèces de Roses voisines. La paroi externe des renflements, ou plutôt des loges de l'anthère, est constituée par une couche de cellules épidermiques, et la cavité plus ou moins considérable où sont renfermés les grains de pollen est limitée par une couche de cellules fibreuses dont les fibres présentent une disposition spirale très élégante. Je ne sais pas si ces anthères s'ouvrent: d'ailleurs, leur structure même ne permettrait pas que leur déhiscence se fit comme dans les conditions ordinaires, car leur structure anatomique n'est pas identiquement semblable à celle des anthères normales.

Arrivons aux feuilles carpellaires. Tandis que, dans les Roses ordinaires,

elles sont insérées sur le fond seulement du tube du calice, dans la Rose verte, au contraire, elles n'occupent pas exclusivement cette même position, mais s'élèvent à une assez grande hauteur sur les parois latérales de la coupe réceptaculaire, comme M. Brongniart l'a déjà indiqué. Ce fait constitue un argument de plus en faveur de l'opinion généralement admise aujourd'hui, que ce prétendu tube du calice est bien une expansion de l'axe.

Chaque carpelle se compose d'une feuille verte dont les bords sont plus ou moins rapprochés. Ils forment une ouverture béante dans la partie ovarienne de la feuille carpellaire et sont plus ou moins réunis dans la partie stylaire en une sorte de tube. Enfin ils se déroulent complètement au sommet, en sorte que le stigmate est représenté par une petite lame verte et mince. Dans la partie ovarienne du carpelle, les deux bords, comme je l'ai déjà dit, ne sont pas soudés. L'un d'eux est presque libre, à peine replié en dedans, et porte un ovule qui se développe ainsi à l'air libre, comme l'a déjà fait remarquer M. Brongniart. L'autre bord, enroulé sur lui-même et en dedans, porte de même un ovule inséré à peu près à la même hauteur et renfermé dans la cavité ovarienne. Il arrive quelquefois que ce deuxième ovule est arrêté dans son développement et se réduit à un petit mamelon celluleux.

C'est ainsi que ce cas remarquable de monstruosité nous a conduit à constater un fait que l'organogénie seule avait pu découvrir jusqu'ici dans les Roses. M. Payer a montré en effet qu'il existe, à une certaine période du développement de la fleur, un moment où l'ovaire renferme deux ovules collatéraux.

Remarquons en terminant que les deux ovules de l'ovaire de la Rose verte sont pendus, anatropes, le raphé étant en dedans, le micropyle en haut et en dehors, et qu'ils sont analogues à l'ovule unique qu'on observe dans l'ovaire des Roses normales.

M. Emm. Le Maout fait à la Société la communication suivante :

Je regrette de n'avoir pu, dans la dernière séance de la Société, entendre la communication de notre confrère, M. Baillon, relative à la position tantôt pendante et tantôt dressée des ovules dans le genre *Evonymus*. J'aurais mentionné un fait semblable, observé par moi, en 1845, dans l'*E. europæus* et l'*E. latifolius*, et indiqué dans mon *Atlas de Botanique*, à l'article de la famille des Célastrinées. J'ai même donné la préférence, pour l'iconographie, à la position pendante, ayant pensé, à tort peut-être, que c'était le cas le plus fréquent.

Si je prends la liberté de rappeler ici cette observation, ce n'est pas que je veuille revendiquer une priorité sans importance, et uniquement rela-